



Agriculture

Dans la métropole, on cultive notre jardin

La Métropole possède environ 110 hectares de terres agricoles qu'elle loue à une trentaine d'agriculteurs, comme Florian Giraud, 21 ans. Objectif : favoriser la production locale et une meilleure rémunération des producteurs.

• LIRE P.15



Grenoble Capitale Verte européenne

Zéro pollution plastique
d'ici 2025, c'est possible !

• LIRE P. 6

Fringues : l'occasion est à la mode

Ressourceries, friperies,
dépôt-vente... Vive
la seconde main

• LIRE P. 8

Le grand retour des vins de l'Isère

Les cépages du Grésivaudan
retrouvent leur lettre
de noblesse

• LIRE P. 24



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

LES PHOTOS LES PLUS LIKÉES SUR INSTAGRAM

Voici vos deux images préférées durant ce printemps 2022 : un tramway sur tapis d'herbe et le campus universitaire de Saint Martin d'Hères. Ambiances, patrimoine, montagne, nature... Au cœur des Alpes, la Métropole en images !

Rendez-vous sur :
[instagram.com/grenoblealpesmetropole](https://www.instagram.com/grenoblealpesmetropole)



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



© Grenoble Alpes Métropole / Alain Doucé

BALADES FRAÎCHEUR

Près de 900 km de chemins et de sentiers sont accessibles depuis la métropole grenobloise, sur les coteaux du Vercors, de Belledonne et de Chartreuse.

Découvrez 20 sentiers pour randonner au frais : grenoblealpesmetropole.fr/rando

EN IMAGES

© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette



BASKET

Fin mai, les basketteuses de La Tronche-Meylan ont marqué les esprits à Polesud lors de la finale de Ligue 2 féminine. Malgré la défaite face aux Toulousaines, elles ont joué comme des guerrières devant plus de 3 000 personnes. Bravo à toute l'équipe pour ce superbe parcours !



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

100 CHANCES, 100 EMPLOIS

La Métropole accompagne l'accueil et l'intégration des réfugiés arrivés récemment sur le territoire : exemple avec le dispositif 100 chances – 100 emplois qui s'est en mai sur le site de Schneider IntenCity à Grenoble. Plusieurs candidats ont pu rencontrer et discuter avec des employeurs de la région.

- BRESSON
- BRIÉ-ET-ANGONNES
- CHAMP-SUR-DRAC
- CHAMPAGNIER
- CLAIX
- CORENC
- DOMÈNE
- ÉCHIROLLES
- EYBENS
- FONTAINE
- GIÈRES
- GRENOBLE
- HERBEYS
- JARRIE
- LA TRONCHE
- LE FONTANIL-CORNILLON
- LE GUA
- LE PONT-DE-CLAIX
- LE SAPPEY-EN-CHARTREUSE
- MEYLAN
- MIRIBEL-LANCHÂTRE
- MONT-SAINT-MARTIN
- MONTCHABOUD
- MURIANETTE
- NOTRE-DAME-DE-COMMIERS
- NOTRE-DAME-DE-MÉSAGE
- NOYAREY
- POISAT
- PROVEYSIEUX
- QUAIX-EN-CHARTREUSE
- SAINT-BARTHÉLÉMY-DE-SÉCHILIENNE
- SAINT-ÉGRÈVE
- SAINT-GEORGES-DE-COMMIERS
- SAINT-MARTIN-D'HÈRES
- SAINT-MARTIN-LE-VINOUX
- SAINT-PAUL-DE-VARCES
- SAINT-PIERRE-DE-MÉSAGE
- SARCENAS
- SASSENAGE
- SÉCHILIENNE
- SEYSSINET-PARISSET
- SEYSSINS
- VARCES-ALLIÈRES-ET-RISSET
- VAULNAVEYS-LE-BAS
- VAULNAVEYS-LE-HAUT
- VENON
- VEUREY-VOROIZE
- VIF
- VIZILLE

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



Le mot de Christophe Ferrari

Le changement climatique ne trompe pas

Nous le constatons depuis plusieurs semaines : les records de chaleur explosent, les îlots de fraîcheur sont prisés, les bassins d'eau asséchés. De quoi nous convaincre un peu plus s'il le fallait que notre monde est impacté, et notre territoire de montagne encore plus vite qu'ailleurs. Mobilisons-nous alors encore davantage, acteurs publics, entreprises, citoyens, en faveur des transitions et des grandes et petites actions du quotidien !

Les transitions, cheville ouvrière du destin métropolitain

Prime Air Bois revalorisée, dispositif Mur Mur aux particuliers et aux professionnels renforcé, plan de déploiement de bornes électriques, création de pistes cyclables, généralisation du réemploi des déchets alimentaires, encouragement au recyclage... chaque politique publique métropolitaine est un pas de plus vers la transition écologique et énergétique. C'est ce chemin qu'il nous faut tracer ensemble.

Christophe Ferrari,
Président de la Métropole



Le goût local dans nos assiettes

Parce que ce combat climatique se tient aussi sur les terres agricoles, la Métropole aide de jeunes exploitants à s'installer sur des dizaines d'hectares, au bénéfice de la filière alimentaire locale. Une action dont on peut être collectivement très fiers et heureux. Pour nos assiettes, nos cuisines et nos cantines ! Car le bien-vivre sur notre territoire, c'est aussi le bien-manger.

Au nom des élus de la Métropole, je vous souhaite de passer un bel été.

RUGBY

Ange Capuozzo brille et s'envole



© J.Robert/FCG2

Il a fait une entrée fracassante dans le Tournoi des Six Nations 2022. D'abord en marquant deux essais contre l'Écosse. Ensuite, en permettant à l'Italie de battre le Pays-de-Galles grâce à une relance incroyable de 60 mètres et une passe altruiste à son équipier Eduardo Padovani. Ange Capuozzo, 22 ans, est né au Pont-de-Claix en 1999, d'une mère franco-malgache et d'un père d'origine italienne. Pur produit du FCG, il a disputé 40 matchs de Pro D2 avec l'équipe grenobloise, a été élu co-meilleur marqueur de la saison 2020/2021, avant d'intégrer la Squadra Azzurra. L'année prochaine, Ange Capuozzo découvrira le Top 14 et évoluera sous les couleurs de Toulouse.

MOBILITÉS

Dott : de nouveaux vélos et trottinettes électriques

À partir du 1^{er} juillet, de nouveaux vélos et trottinettes électriques feront leur apparition dans les rues de l'agglomération. Tier et Pony cède la place à l'opérateur Dott qui déploiera cet été 2100 trottinettes et 2100 vélos électriques (au lieu de 500 auparavant) dans 17 communes de la Métropole : Corenc, Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Montbonnot, Poisat, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, le domaine universitaire et le centre hospitalier Grenoble Alpes. Comme Tier et Pony, la location des véhicules Dott se fera via une application, avec des tarifs similaires.

Infos : mobilites-m.fr

PODIUM

Un champion de France de la pizza à Sassenage

Dominique Zucaro, pizzaiolo à Sassenage a été sacré champion de France de la pizza 2022. C'est avec une recette 100 % végétarienne qu'il a conquis le jury dans la catégorie « pizza classique » lors du concours organisé par l'association des pizzerias françaises et Metro fin mars à Paris. Aujourd'hui à la tête de trois établissements à Sassenage – dont le dernier a été ouvert récemment dans le parc de l'Ovalie – Dominique Zucaro a démarré son activité en 2015 dans un simple camion pizza. Issu d'une famille d'origine italienne, le jeune lauréat doit cette passion à son père qui lui a transmise, et en l'honneur de qui il a baptisée sa pizza gagnante « La Padre ». Bravo à lui !

ATTRACTIVITÉ

L'hypercentre de Grenoble classé 10^e de France



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

L'hypercentre de Grenoble vient d'être classé dixième quartier le plus dynamique des métropoles françaises selon le palmarès réalisé par la startup Mytraffic, qui analyse les flux de visiteurs pour les commerces. Plus précisément, l'étude repose sur la fréquentation piétonne mensuelle dans plus de 80 quartiers commerçants des 21 métropoles françaises (hors Paris), entre janvier et décembre 2021. Et met en évidence, pour Grenoble, l'intérêt des travaux de piétonnisation réalisés et la création de nombreux parkings-relais. En tête de ce classement ? Bordeaux, Toulouse, Lyon, Nice, Lille, Strasbourg, Nantes, Marseille et Toulon.

AGRO-ÉCOLOGIE

Connaissez-vous le Jardin des Cairns ?



© DR

Ouvert à tous et créé il y a une dizaine d'années sous le Musée Dauphinois, le Jardin des Cairns est un terrain nourricier à la fois expérimental et pédagogique pour apprendre à cultiver la nature en lien avec la biodiversité. Dédié à l'agro-écologie, les fondamentaux du jardinage y sont revisités et repensés sur la base des lois et des principes naturels : différentes techniques de paillage et de compostage sont mis en œuvre, et les plantes et les insectes – notamment les abeilles – sont invitées à participer au jardinage. Sur place, vous trouverez donc des ruches mais aussi des poules, des chauves-souris et plusieurs espèces d'oiseaux. L'association AMCA qui gère les lieux vient d'inaugurer sa nouvelle terrasse, rénovée en partie grâce à la Métropole de Grenoble.

Infos : lejardindescairns.fr

INNOVATION

Un labo pour mieux recycler l'aluminium

Une fois de plus à Grenoble, la recherche, l'université et l'industrie se réunissent pour innover ! Le groupe voreppin Constellium, le CNRS et l'Université Grenoble Alpes viennent de lancer 3alp (pour Advanced Aluminium Alloys Partnership), un labo de recherche centré sur la recyclabilité de l'aluminium. Car un problème demeure en la matière : personne ne sait aujourd'hui rendre l'aluminium recyclé aussi performant que celui d'origine. Beaucoup d'impureté subsistent après le processus de recyclage. L'enjeu pour le labo : répondre aux besoins des marchés de l'automobile, de l'aéronautique, ou encore des emballages, tout en développant des procédés moins impactant pour l'environnement.

Infos : 3alp.cnrs.fr



GRENOBLE, CAPITALE VERTE EUROPÉENNE

POLLUTION

Les plastiques dans le viseur de la Métropole

Épaulée par le WWF France dans ses efforts pour faire la chasse aux déchets plastiques, la Métropole de Grenoble s'est engagée en juillet dernier à atteindre le « Zéro pollution plastique » d'ici 2025. Explications.

Depuis plus de 10 ans, la Métropole travaille à réduire à la source la production de déchets et à favoriser au maximum le réemploi et le recyclage. Son objectif : réduire de 20 % leur quantité d'ici 2030. Mais parmi tous ces déchets, il en est un plus abondant, plus coriace et surtout plus pernicieux. Jeté au sol, il finit par se retrouver dans les aliments que l'on mange, dans l'air que l'on respire, dans l'eau que l'on boit. Il menace la survie de centaines d'espèces. Dégrade la santé de l'homme. Et contribue enfin lourdement au dérèglement climatique. Ce déchet, c'est le plastique.

EXCLUSION DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

En collaboration étroite avec le WWF France dont l'un des objectifs est d'aider les institutions à créer de solides stratégies de lutte contre la prolifération de ce déchet, la Métropole a mis sur pied un plan d'actions (1 million d'euros sur 4 ans). Concrètement, dès février 2022, la Métropole a voté l'exclusion de tout plastique à usage unique dans sa commande publique (traiteur, boisons, récipients...). Depuis le mois de mai, elle accompagne les cantines des communes volontaires sur les alternatives aux barquettes plastiques. Elle va aussi soutenir financièrement les projets de consigne de contenants réemployables portés par des entreprises (comme Alpe consigne ou Dabba). Afin de tester leur modèle économique, elle leur offre un lieu d'hé-

bergement sur son site « Pole R » dédié à l'économie circulaire. Elle est enfin partenaire des acteurs spécialisés de la vente en vrac et des grandes surfaces qui proposent ce service : elle va éditer un guide sur l'achat en vrac et proposera des animations dans ces établissements et sur les marchés. Jouissant d'une eau particulièrement pure, la Métropole souhaite aussi encourager les métropolitains à délaisser les eaux en bouteille. Elle travaille à l'édition d'une cartographie des points d'accès à l'eau potable de son territoire afin d'inviter les habitants à adopter l'usage systématique d'une gourde. En complément, elle pose des filets de collecte des déchets dans les cours d'eau ainsi que des macarons « *ici commence la mer – ne rien jeter* » à proximité des bouches d'égouts situées sur des lieux de passage, à côté des écoles, etc.

LUTTER CONTRE L'ABANDON DES MÉGOTS

Enfin, pour réduire la pollution existante et préserver les cours d'eau, les communes de Grenoble et Vizille ont d'ores-et-déjà conventionné avec le nouvel éco-organisme Alcome pour lutter contre l'abandon des mégots qui représentent 1/3 des déchets plastiques présents sur l'espace public (le filtre est un déchet plastique). Ce conventionnement apporte la fourniture de cendriers fixes de rue, de cendriers de poche et une aide financière à leur collecte. L'objectif étant de fédérer un réseau de 20 communes métropolitaines d'ici 2025 •

L'an dernier, une soixantaine de jeunes sont partis à l'assaut des déchets de l'Isère et de ses berges. Autre solution, bien meilleure : ne plus les jeter !

Le plastique, un fléau insidieux et planétaire

8 millions de tonnes de déchets plastiques finissent chaque année dans les océans avec des conséquences sur des centaines d'espèces animales. Par ailleurs, 6 % des émissions de CO₂ sont dus à la production mondiale de plastique. En cause : la consommation passive de produits plastiques – dont beaucoup sont à usage unique – et la défaillance de nos systèmes de collecte et de traitement des déchets face à des flux en constante augmentation. Tous les milieux sont contaminés : le sol, l'air et l'eau, jusqu'à la chaîne alimentaire.

© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella



À PARTIR DE 2023

Pollution : bientôt une Zone à faibles émissions pour les véhicules particuliers

Depuis 2019, pour limiter la circulation des véhicules les plus polluants, la Métropole déploie progressivement une Zone à faibles émissions (ZFE) pour les utilitaires légers et les poids-lourds (transport de marchandises). Une seconde ZFE, pour les véhicules particuliers, est attendue en 2023.

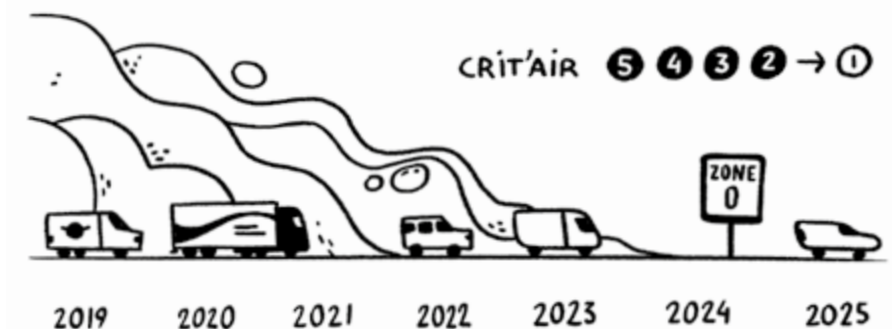
DEPUIS 2019, UNE ZFE POUR LES UTILITAIRES LÉGERS ET LES POIDS-LOURDS

À partir de 2019, dans 27 communes de son territoire (voir ci-dessous), la Métropole grenobloise a mis en place une ZFE pour les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds (en fonction de leur vignette Crit'Air*). Les véhicules classés Crit'Air 5 et 4 ont déjà l'interdiction d'y circuler. À compter de juillet 2022, ce sera au tour des véhicules Crit'Air 3 d'être concernés par cette réglementation, puis, en 2025, aux véhicules Crit'Air 2. Après cette date, seuls les véhicules à faibles émissions (Crit'Air 1 et électriques) seront autorisés à circuler dans ce périmètre.

Les 27 communes concernées sont : Bresson, Champagnier, Champ-sur-Drac, Claix, Corenc, Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, Jarrie, La Tronche, Meylan, Montchaboud, Noyarey, Poizat, Pont-de-Claix, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères ainsi que le Domaine Universitaire, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, Seyssins, Varcès, Venon et Veurey-Voroise.

UNE ZFE POUR LES VOITURES PARTICULIÈRES EN 2023

Si la Métropole envisageait déjà en 2019 la mise en œuvre d'une ZFE en direction des voitures particulières, la Loi « Climat et résilience » a depuis rendu obligatoire ce dispositif dans les principales agglomérations françaises. Cette ZFE est désormais attendue en 2023, conformément à la Loi. Les modalités de sa mise en œuvre feront l'objet d'une concertation à l'automne 2022 (voir ci-contre).



Treize communes métropolitaines ont fait part de leur souhait de faire partie du dispositif : Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins. Les voies rapides urbaines (A48, A480, N87, A41, N481) seront exclues du périmètre de la ZFE. D'autres dérogations de voirie, notamment pour maintenir les connexions avec les territoires voisins, sont en cours de discussion.

Conformément au calendrier imposé par la loi, seront d'abord interdites en 2023 les voitures classées Crit'Air 5 (diesel d'avant 2001, essence d'avant 1997),

soit environ 2 % des véhicules de l'agglomération. Les Crit'Air 4 (diesel d'avant 2006, soit 3 % des véhicules de l'agglomération) seront concernés en 2024 et les Crit'Air 3 (diesel d'avant 2011 et essence d'avant 2006) en 2025.

L'interdiction, à l'horizon 2030, des voitures classées Crit'Air 2 (diesel à partir de 2011, essence d'avant 2011) est envisagée en anticipation des échéances annoncées à l'échelle européenne : l'Europe prévoit en effet l'interdiction de la vente des véhicules neufs à moteur thermique et hybride à compter de 2035.

*Il s'agit de pastilles de couleur allant du vert au noir, qui classent les véhicules en 6 catégories en fonction de leur âge et de leur motorisation. Apposée sur le pare-brise, elles permettent d'identifier les véhicules les plus polluants.

Plus d'infos sur
grenoblealpesmetropole.fr/ZFE

Participez à la construction de la ZFE

À compter de l'automne 2022, la Métropole organisera une concertation. Son objectif : partager le projet de création de la future ZFE avec les usagers afin de prendre en considération leurs avis, leurs contraintes dans sa mise en œuvre (accompagnement au changement de pratique, aides au report modal, aides au renouvellement de véhicule, dérogations envisageables, ZFE 24h/24 et 7j/7 ou selon des horaires à déterminer, etc.).

RÉEMPLOI / ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le boom du vêtement d'occasion

Jetez vos textiles dans des conteneurs de recyclage !

Acheter du seconde main, c'est bien. Recycler ses vêtements, c'est bien aussi. Chaque année, à l'automne et au printemps, la Métropole organise une collecte de textile en installant des conteneurs temporaires dans le territoire, sur volontariat des communes. Depuis son lancement, l'opération a permis de récupérer 400 tonnes de textiles dont plus de la moitié est réutilisée en seconde main. Depuis cette année, des animations pédagogiques sur le thème des textiles sont également proposées aux écoles primaires de l'agglomération. De la connaissance des matières aux déchets générés par cette filière en passant par le rapport aux marques ou aux vêtements d'occasion...

Plus économiques et plus écolos, les habits de seconde main se sont fait une place de choix dans nos armoires. Ressourceries, friperies, dépôt-vente... Nombreux sont les lieux où les métropolitains peuvent chiner.

Le marché de la mode d'occasion prend chaque année plus d'ampleur en France. Entre 2020 et 2021, les dépenses en vêtements de seconde main ont fait un bond de 55 %, dopées en partie par les plateformes de vente en ligne comme Vinted ou Vestiaire Collective. Face à ces mastodontes – dont le bilan écologique est questionné par de nombreux experts – il existe une large palette de solutions pour chiner à deux pas de chez soi. Parmi elles, les nombreuses friperies et dépôt-vente comme Concept vintage store, Opus, File tes fringues, LiliRose, la Malle d'Isidore... et bien d'autres. Des vêtements de marque au sportwear en passant par les fringues vintage ou les vêtements pour bébé... il y en a pour tous les goûts et les besoins. Chez File tes fringues à Grenoble, le concept, c'est le troc. « *Les personnes nous apportent les vêtements dont ils souhaitent se débarrasser. Nous leur attribuons alors*

une valeur en nombre d'étoiles et la personne peut ensuite utiliser ces étoiles pour les troquer contre d'autres habits », explique Estelle Glénat, co-associée de la boutique. Du côté d'Alba Melior, Maëlle Athanase mise sur la sélection de pièces de qualité auprès de grossistes français et sur l'upcycling. Une pratique qui consiste à remettre au goût du jour un textile démodé en créant une nouvelle pièce. En quelques coups de ciseaux et points d'aiguilles, de vieux rideaux sont ainsi transformés en shorts tendance. D'autres structures associatives et ressourceries comme la Remise, Ulisse Grenoble Solidarité, Emmaüs, les Ateliers Marianne... permettent, en plus, de soutenir l'insertion de personnes en difficultés. Celles-ci sont notamment employées pour collecter, trier, nettoyer ou réparer les vêtements qui sont donnés par les habitants et qui seront pour partie revendus en boutique.

UN ACTE ÉCOLOGIQUE AVANT TOUT

Si les raisons de l'achat d'occasion sont multiples, celui-ci est souvent motivé par la volonté de réduire son impact environnemental. Un phénomène notamment porté par les jeunes. « *Je sais que l'industrie textile est très polluante et j'ai envie de consommer autrement* », témoigne Jeanne, 19 ans croisée dans une friperie. Une prise de conscience qu'observe aussi Magda Mokhbi, directrice des Ateliers Marianne à Pont-de-Claix. « *Les personnes veulent donner du sens à leur achat* ». Et les mentalités ont aussi évolué. « *Aujourd'hui, le vêtement de seconde main n'est plus considéré comme le vêtement du pauvre* ». Il est souvent de très bonne qualité et permet de renouveler sa garde-robe à moindre coût avec des pièces uniques tout en préservant la planète •

Toutes les infos sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Décor attrayant, articles de qualité soigneusement triés et présentés... L'image désuète du vêtement d'occasion a beaucoup évolué et participe à son succès.

TECHNOLOGIES VERTES

Les start-up grenobloises, levier de la transition énergétique

Avec plus de 600 start-up créées depuis 2000, la Métropole grenobloise se distingue aussi par un nombre important de jeunes pousses qui mettent la transition énergétique au cœur de leurs innovations. Et ce n'est pas un hasard.

C'est dans nos montagnes, en 1870, que l'ingénieur villardien Artiste Bergès parvint à produire de l'électricité à partir des chutes d'eau abondantes de notre région. Il voulait alimenter en énergie sa papeterie située à Lancey en Isère. Cet homme quelque peu oublié aujourd'hui est pourtant l'un des pères fondateurs de l'hydroélectricité : une énergie entièrement renouvelable sur laquelle repose toujours une grande partie du réseau électrique français (10%).

Marqué 150 ans plus tard par de belles aventures industrielles en matière d'énergie, notre territoire emploie désormais quelque 1 700 personnes dans ce secteur : certaines entreprises phares comme Schneider ou Air Liquide, y développent des stations de recharge électrique ou à hydrogène. De son côté la start-up grenobloise Sylfen permet de stocker cet hydrogène et les Meylanais de Waga Energy savent désormais tirer parti du gaz produit par nos déchets pour le réinjecter dans le réseau de nos villes. Avec Veolia, ils viennent même de lancer en Seine-et-Marne l'une des plus grandes unités de production de biométhane d'Europe !

L'UN DES ÉCOSYSTÈMES LES PLUS FAVORABLES

« Grâce à sa culture de l'innovation énergétique depuis l'avènement de la houille blanche, une très forte connexion des acteurs publics et privés et un engagement des collectivités sur les sujets énergie-environnement, l'aire grenobloise concentre l'un des écosystèmes les plus favorables pour faire émerger les start-up innovantes de la transition énergétique », résume Séverine Jouanneau Si Larbi, déléguée générale du pôle de compétitivité de la transition énergétique Tenerrdis. De fait, la plupart de ces « success stories » ont pour point commun d'avoir démarré dans



L'entreprise Rosi Solar, à Grenoble, propose des solutions innovantes pour recycler et revaloriser les matières premières de l'industrie photovoltaïque.

les labos de la recherche locale soutenue par les institutions. Qu'il s'agisse du Cea-Liten, le plus grand labo d'Europe dédié aux énergies renouvelables ou de l'école d'ingénieurs Ense³ (Grenoble INP).

En phase d'industrialisation, plusieurs start-up locales semblent aujourd'hui prometteuses : Rosi Solar, qui valorise les métaux précieux contenus dans les panneaux solaires, prévoit d'ouvrir sa première usine à La Mure (Isère) en 2023 et de réceptionner 100 000 panneaux la première année. Caeli Energie propose un climatiseur permettant de rafraîchir l'intérieur sans réchauffer ni polluer la planète. Et l'équipe d'Hymag'in à Saint-Martin-d'Hères ambitionne rien moins que de devenir le leader européen de la production de poudres magnétiques durables indispensables aux secteurs de la défense, des véhicules et de la 5G •



« La labellisation de Grenoble, capitale verte 2022 reflète l'ADN de tout un écosystème. Les nombreuses start-up locales de la transition énergétique ont donc naturellement trouvé ici un terrain fertile pour se développer, être accompagnées et être challengées. »

Méлина Herenger

Vice-présidente chargée du tourisme, de l'attractivité, de l'innovation, de l'université et de la qualité de vie

Verkor et Aledia : 2 stars grenobloises

Les deux start-up ont été retenues pour intégrer les programmes French Tech qui visent à les aider à devenir des leaders. Le constructeur de batteries recyclables Vekkor, va construire son centre d'innovation à Grenoble et une ligne pilote. 250 emplois sont attendus. De son côté, la start-up échirolloise Aledia compte révolutionner nos écrans en construisant son appareil de production à Champagnier, (...) 500 emplois d'ici 2025.

BIODIVERSITÉ

Campus de l'UGA : la nature lui dit « merci » (et les étudiants aussi)

Labellisé refuge LPO à l'été 2021, l'Université Grenoble Alpes poursuit depuis de nombreuses années sa croisade pour protéger la riche biodiversité des 130 000 hectares d'espaces verts de son campus.

Il abrite des stations d'orchidées, signe de bonne santé du milieu. Mais aussi des espèces en voie de disparition : huppes fasciées, couleuvres à collier, tritons... Plus des deux tiers des 180 000 hectares du campus sont occupés par la flore et la faune qui l'accompagne. Un asile de verdure sur lequel l'Opération campus—who prévoyait en 2010 la construction d'une soixantaine de projets—aurait pu empiéter.

Au contraire : pour réaliser ces travaux sans nouvelles emprises sur les espaces verts, le choix a été fait de sortir la voiture du campus : « Grâce au concours de la Métropole de Grenoble et du SMMAG, le développement des transports en commun au sein du campus nous a permis de diminuer significativement le trafic et les parkings », explique Jean-François Vaillant, directeur de l'aménagement de l'Université Grenoble Alpes (UGA). « De 9 000 places, nous sommes passés à 5 300 ». Autant de foncier libéré sur lequel ont pu être érigés 60 000 m² de bâtiments neufs. « Et aujourd'hui, le travail de la Métropole sur la trame verte et bleue qui place désormais l'UGA au sein d'un corridor écologique* va nous être encore plus favorable ». De quoi protéger ses prairies et ses berges qui sont autant de milieux indispensables à la circulation et aux interactions des espèces.

UNE RÉSERVE DE NATURE EN VILLE

Pour sanctuariser davantage encore cette précieuse réserve de nature en ville, l'UGA limite par ailleurs la tonte de ses prairies à quinze par an. Cela peut sembler anecdotique. Voire en énerver quelques-uns. Pourtant, une prairie laissée libre protège plus efficacement les écosystèmes que des pelouses fauchées rases. Si certaines zones semblent manquer de soin, c'est donc volontaire. Et l'UGA veut aller plus loin : elle envisage désormais d'accueillir un cheptel de 200 moutons cet été pour s'occuper de ses pelouses : « L'idée, c'est d'arriver à se passer des moteurs de tondeuse », précise Jean-François Vaillant. « Mais nous allons y aller très progressivement ».

Qui sait : l'université disposera peut-être de son propre cheptel un jour ? « On ne s'interdit rien, répond le directeur, tant que cela se fait en lien avec la LPO et avec nos étudiants ».

Le projet a retenu l'attention de la LPO qui recherche des territoires favorables pour en faire des refuges pour les espèces. « Nous avons décidé ensemble de faire de ce campus un véritable laboratoire de la biodiversité en ville pour inventorier les espèces et étudier leur comportement ». Lieux de transmission des savoirs par excellence, le campus est désormais son propre sujet d'étude : « Nous allons former les étudiants avec des outils de sciences participatives (une appli, Ndlr) pour leur permettre de pratiquer ces observations ». Après avoir lancé en avril dernier son Observatoire citoyen de la biodiversité, des formations en licences et master du vivant seront également créées, toujours en lien avec la LPO •

* Espace permettant aux espèces de relier différents habitats qui leur sont vitaux.



« La métropole grenobloise dispose de ressources naturelles exceptionnelles. La protection absolue de la biodiversité, corps essentiel de l'écosystème vital, est plus que jamais liée à notre capacité à relever le défi climatique. Il en va de notre qualité de vie aujourd'hui et pour les générations à venir. »

Anne-Sophie Olmos

Vice-présidente de Grenoble Alpes Métropole, chargée du cycle de l'eau



Après avoir fait venir des chèvres, l'UGA va accueillir un cheptel de 200 moutons pour tondre son campus.

© Jean-François Vaillant

«Nous avons rompu l'équilibre naturel»

Connu sous sa formule moléculaire CO₂ (un atome de carbone pour deux atomes d'oxygène), le dioxyde de carbone est un élément essentiel à la vie mais aussi une menace. Damien Jouvenot, maître de conférences au département de chimie moléculaire CNRS-UGA, nous explique ce paradoxe.

«Dans notre laboratoire de Grenoble, nous travaillons aussi à trouver des solutions comme la réduction électrochimique du CO₂.»



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

► Qu'est-ce que le CO₂ ?

Le CO₂ est le produit ultime de toute combustion. Quand une matière organique comme le bois brûle, les atomes qui la composent se réarrangent pour devenir du dioxyde de carbone. Le CO₂ est donc présent dans l'atmosphère. Il est partout.

► Est-il toxique ?

Non, le CO₂ est un gaz inerte. Il n'est donc pas toxique en tant que tel.

► À quoi sert-il ?

Il alimente par exemple les plantes vertes qui l'utilisent comme source de carbone lors de la photosynthèse. S'il n'y a pas de CO₂, il n'y a pas de plantes, donc pas de forêts, donc pas d'atmosphère.

► S'il n'est pas toxique, pourquoi le présente-t-on comme le principal responsable du dérèglement climatique ?

Pour comprendre, il faut rappeler qu'il y a du carbone sous la surface de la Terre depuis très longtemps : sous forme de charbon, de pétrole et de gaz. Le problème est apparu quand l'homme est allé extraire ces matières pour les brûler et produire de l'énergie. C'est cette combustion qui a entraîné une augmentation de CO₂ dans l'atmosphère. Depuis la révolution industrielle, nous en avons

rejeté des milliers de gigatonnes. Nous avons rompu l'équilibre naturel. Cette concentration excessive est responsable de l'effet de serre et du dérèglement climatique.

L'activité humaine est donc bien responsable du dérèglement climatique... Il n'y a aucun doute là-dessus. C'est notre consommation inconsidérée de pétrole, de charbon et de gaz qui est la cause de tout cela.

► Y a-t-il d'autres gaz responsables de l'effet de serre ?

Deux autres gaz sont impliqués mais dans une moindre mesure comme le méthane (CH₄) qui provient notamment des flatulences des vaches, et l'oxyde nitreux (N₂O).

► Comment peut-on réduire la production de CO₂ ?

Il faut trouver des moyens de produire de l'énergie autrement qu'en brûlant du pétrole ou du gaz. Cela passe notamment par les énergies renouvelables : les éoliennes, le solaire, etc. Il existe aussi la fusion nucléaire qui permet de reproduire l'énergie du soleil mais nous ne maîtrisons pas encore la technologie. Certains réfléchissent à la séquestration du carbone ou à son enfouissement sous terre. Mais là encore, les techniques ne sont pas

encore au point et cela pose des problèmes de sécurité. Dans notre laboratoire de Grenoble, nous travaillons aussi à trouver des solutions comme la réduction électrochimique du CO₂.

► Planter des arbres peut-il être une solution ?

Oui. En France, on voit que la forêt avance, et c'est une bonne chose. Mais sur le plan mondial, la tendance est malheureusement inverse.

► On parle beaucoup de la neutralité carbone, qu'est-ce que cela signifie ? Et peut-on l'atteindre ?

Cela veut dire que l'on stocke autant de CO₂ que l'on en produit. Par exemple, si les océans et les forêts pouvaient absorber toute notre production de carbone, le problème serait réglé... Je pense que l'on arrivera à atteindre la neutralité carbone par différentes techniques. Pour autant, cela ne résoudra pas le problème du carbone qui se trouve déjà dans l'atmosphère. Nous avons rejeté des quantités de CO₂ que la Terre n'a pas connues depuis des milliers d'années. Alors, un jour, elle retrouvera sans doute son équilibre. La question est de savoir si l'homme aura encore sa place dans ce nouvel équilibre •

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

1,6 milliard d'euros au service des transitions

Parallèlement au vote du budget 2022, les élus métropolitains ont adopté le premier plan pluriannuel d'investissement (PPI) de la Métropole. D'un montant de 1,6 milliard d'euros, celui-ci va permettre de financer des actions en faveur de la qualité de l'air, de la rénovation énergétique des bâtiments, des mobilités douces, du développement économique, du logement social...

C'est une étape clé de l'histoire de la Métropole et l'aboutissement de huit mois de travail entre les élus, l'administration, les différents groupes politique et les communes. La collectivité s'est dotée d'un outil lui permettant de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur la période 2021-2026. « *Le PPI vise à programmer et financer les actions de la Métropole mais aussi à les articuler et à donner du sens aux politiques métropolitaines* », explique Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole. « *Ce PPI affiche notre ambition collective en matière de transition écologique et de solidarités et va rendre très concrète l'action de la Métropole sur le terrain* ».

PRIORITÉ AU CLIMAT

Afin de répondre à l'urgence climatique, 675 M€ seront dédiés à des actions visant à réduire les consommations énergétiques, augmenter la part des énergies renouvelables, lutter contre la dégradation de la

qualité de l'air... tout en veillant à accompagner et à soutenir les ménages les plus modestes dans cette transition. Il s'agit notamment d'accompagner la zone faible émission (ZFE), de poursuivre le déploiement des dispositifs Prime Air Bois ou MurMur mais aussi d'améliorer le traitement des déchets en reconstruisant le centre de tri Athanor et l'usine d'incinération situés à la Tronche.

D'autres actions sont également identifiées comme le développement des modes doux de transport, la végétalisation des espaces publics, le soutien à l'attractivité économique, la construction de logements sociaux... « *Il s'agit d'une base. Le PPI est un outil vivant qui pourra être ajusté en fonction de l'évolution des projets et des opportunités ou contraintes rencontrées* », précise Raphaël Guerrero, vice-président de Grenoble Alpes Métropole en charge des finances. Le cap est fixé •

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/budget

Budget 2022 : un maintien des investissements sans hausse d'impôts

Malgré les crises sociales et environnementales qui s'intensifient, la Métropole maintient un haut niveau d'investissement et demeure le premier contributeur local à l'activité de la région grenobloise avec 246 M€ de dépenses d'équipement pour l'année 2022. Le tout, sans augmentation de la fiscalité des ménages depuis 2016. D'un montant de près de 800 M€, le budget s'articule autour de trois axes : l'amélioration de la qualité de l'air, les mobilités douces et l'accessibilité pour tous à des logements de qualité.



Le programme Mur Mur, une action efficace pour diminuer les dépenses énergétiques des logements.

ÉNERGIE

Fin du charbon pour la centrale de la Poterne



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Mise en service en 1992, l'unité de production de chaleur de La Poterne produit actuellement 25 % de la chaleur totale mise au réseau sur la Métropole. Demain, la même quantité d'énergie sera produite avec 100 % de bois déchets, et donc l'abandon du charbon.

Largement engagée dans sa transition énergétique, la Métropole franchit un nouveau pas dans le recours aux énergies renouvelables. L'unité de production de chaleur de La Poterne, gérée par la Compagnie de Chauffage, va être adaptée pour valoriser un nouveau combustible. Objectif : en finir avec les énergies fossiles (le charbon) et passer au bois déchets, à horizon 2026.

Les besoins en bois pour le futur site de La Poterne sont évalués à 70 000 tonnes par an, dont 10 000 pourraient être issues des déchetteries métropolitaines, et pour le reste de la région Auvergne-Rhône-Alpes, principalement Isère et Savoie. Cela permettra de réduire de 50 % les émissions en CO₂ du site, de disposer d'un réseau de chaleur alimenté à 85 % par de la chaleur renouvelable •

PARTICIPATION

Conseil de développement : la société civile planche sur l'avenir



Réuni à Vizille, le 23 avril dernier, le nouveau Conseil de développement a posé les premières bases de son organisation et de ses travaux futurs.

Composé d'acteurs du territoire à titre associatif, culturel, militant ou intellectuel, le Conseil de développement (instance participative métropolitaine mise en place depuis l'année 2000) a renouvelé ses 66 membres paritaires, en février dernier. Scientifiques, usagers, professionnels, artistes, entrepreneurs... Ils incarnent la société civile dans tous ses visages et différences. Ils sont des agitatrices et agitateurs d'idées. Des habitant(e)s de la métropole grenobloise désireux d'œuvrer à l'intérêt général en ouvrant des champs de réflexion dans tous les domaines de la vie publique.

Réunis au sein du Conseil de développement, ces 66 hommes et femmes unissent leurs parcours individuels pour, collectivement, construire une expertise plurielle et nourrir démocratiquement les futures orientations politiques.

2022 :

« HABITER LA MÉTROPOLE DEMAIN »

Chaque année, le conseil de développement est missionné sur une problématique du territoire ou un sujet différent : jeunesse, éducation, habitat et urbanisme...

Ses membres ont alors douze mois pour mener leurs réflexions au travers d'interviews, de controverses, de rencontres de terrain, avant de restituer une synthèse aux élus métropolitains.

Pour la première mission de cette nouvelle équipe, le sujet est ambitieux : « Habiter la métropole demain ». Ou comment intégrer la diversité humaine, géographique, économique des 49 villes et villages du territoire pour construire un vivre-ensemble harmonieux et plus juste pour tous •

VOITURE ÉLECTRIQUE

2000 bornes de recharge disponibles d'ici à 2030



©Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Il existe aujourd'hui 83 bornes de recharge électrique publiques dans la Métropole grenobloise (voirie, parkings publics métropolitains et parkings-relais). Ce chiffre sera porté à près de 200 points de charge disponibles d'ici à la fin 2022 et à environ 2000 à l'horizon 2030.

Les nouvelles bornes – dont certaines sont en cours d'installation – seront situées à proximité de points stratégiques comme

l'hôpital couple-enfant à La Tronche, la place centrale de Domène, le Marché d'Intérêt National à Grenoble, la Rampe à Échirolles ou le Col de Porte à Sarcenas... L'objectif étant d'équiper progressivement les zones périurbaines du territoire. Afin d'assurer la rotation des véhicules, les stations ont principalement vocation à être utilisées pour de la recharge d'appoint (c'est-à-dire quelques dizaines de km d'autonomie), la recharge

principale étant à effectuer en priorité à son domicile ou sur le site de son entreprise. Dans cette optique, d'ici la fin de l'année, un accompagnement sera proposé aux entreprises souhaitant s'équiper en points de charge. Un tel accompagnement est mis en place depuis le début de l'année pour les copropriétaires par l'ALEC.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

En 2021, la France enregistrait près de 316 000 immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables, soit une hausse de +62 % par rapport à 2020*. Cette tendance devrait se confirmer dans les mois et années à venir, notamment au regard de la hausse des prix du carburant. Le déploiement massif des bornes de recharge vise à anticiper ces besoins futurs. L'électromobilité – au même titre que d'autres énergies comme le BioGNV ou l'hydrogène – fait en effet partie des solutions identifiées par la Métropole pour atteindre ses objectifs en matière de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre •

*Source : AVERE France

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/rechargeelectrique

LOGEMENT SOLIDAIRE

«Louez + facile» renforce ses aides

Le dispositif proposé par l'État et la Métropole permet aux propriétaires d'un logement de le louer à des ménages modestes – à un prix inférieur au marché – en contrepartie d'avantages financiers et de garanties. Avec son renforcement, les propriétaires peuvent désormais obtenir une réduction d'impôt annuelle pouvant aller jusqu'à 65 % des loyers perçus. Plus avantageuse que l'abattement fiscal pratiqué jusque-là, cette réduction est associée à des primes de la Métropole et de l'Anah

pouvant atteindre 12 000 euros (en fonction du niveau de conventionnement et du type de logement).

Comment faire ? Il s'agit de confier la gestion de son logement à l'association « Un toit pour tous » via son agence immobilière à vocation sociale Territoires. C'est ensuite elle qui s'occupe de tout. Vérification de l'éligibilité du bien, simulations financières, aide aux démarches, gestion locative... « Ce qui nous différencie vraiment, c'est l'accompagnement personnalisé », précise Véronique



Mangin, chef de projet à Un toit pour tous. Cela, aussi bien du côté des propriétaires que des locataires. « Chaque ménage installé est suivi par une gestionnaire de logement mais aussi une travailleuse sociale ». Cette dernière peut par exemple aider le locataire dans la gestion de son budget. Le dispositif intègre également des garanties contre les dégradations et loyers impayés •

Plus d'infos sur grenoblealpesmetropole.fr/louezfacile

AGRICULTURE LOCALE

La Métropole creuse son sillon

À la lisière des villes, entre forêts et montagnes, il y a aussi des terres agricoles que la Métropole achète et loue à des exploitants. Pour soutenir la production et la consommation de proximité.

« J'ai toujours voulu faire ça. J'ai toujours voulu suivre les pas de mon père ». Florian Giraud a 21 ans, et il exerce désormais le métier qui le faisait rêver enfant : agriculteur. Après un BTS agromomie au lycée de la Côte-Saint-André, il s'est associé avec son père qui cultive plusieurs parcelles entre Gières et Montbonnot-Saint-Martin. Florian loue quatre hectares de terre à la Métropole dans le secteur de La Taillat à Meylan. Ce terrain lui sert à produire des pommes de terre, des oignons et bientôt des courges.

« Mon père cultivait déjà 10 hectares et on voulait se développer, raconte le jeune homme. Mais ici, c'est compliqué de trouver des terres. Il n'y en a pas beaucoup. Alors, quand j'ai vu l'appel à projets de la Métropole, j'ai sauté sur l'occasion ». Pour encourager la production locale et l'agriculture de proximité que la Métropole achète des terres et des bâtiments agricoles situés sur son territoire. Elle les loue ensuite à des agriculteurs, après avoir organisé un appel à projets. Ce qui permet à ces derniers de s'installer ou de conforter leur exploitation.

LA PRODUCTION LOCALE A DE L'AVENIR

Dans le secteur de La Taillat, la Métropole a acquis plus de 50 hectares exploités par un agriculteur parti à la retraite il y a deux ans, sans successeur. Une partie a été attribuée à Florian Giraud qui pratique une agriculture raisonnée. Avec ces quatre hectares supplémentaires, l'exploitation familiale pourra augmenter sa production et continuer d'alimenter le marché de la place Saint-André à Grenoble et la boutique de producteurs Le Comptoir de nos fermes, à Biviers. Car Florian est catégorique : « La production locale a de l'avenir ».

La Métropole possède environ 110 hectares sur l'ensemble de son territoire qu'elle loue à une trentaine d'agriculteurs. Deux fermes ont été créées dans le cadre de ce dispositif d'acquisition-location : la première à Vaulnaveys-le-Haut et la seconde à Saint-Martin d'Hères. En 10 ans, la Métropole (avec l'aide notamment de la Chambre d'Agriculture et de la SAFER) ont accompagné une cinquantaine de projets de confortement d'exploitation ou d'installation. En 10 ans, cette politique, basée sur une sélection rigoureuse des candidats, n'a connu qu'un seul échec.

ORIENTER VERS LE BIO OU LE RAISONNÉ

En plus de soutenir l'agriculture locale, ce dispositif permet d'orienter les filières de production vers le maraîchage bio (ou raisonné) et la vente de proximité, voire directe. Exemple avec la future exploitation de Thomas Lecomte et Justin Bouvard. Ils ont répondu à un appel à projets de la Métropole portant sur huit hectares de terre à La Taillat et ouvriront leur exploitation à la fin de l'année. Au menu : fruits et légumes bio en vente directe, pour les habitants et les cantines scolaires. « Cela fait sept ans que l'on travaille sur ce projet, souffle Justin Bouvard. Et aujourd'hui, nous sommes certains d'aller jusqu'au bout » •

Florian Giraud, 21 ans, loue avec son père quatre hectares de terre à la Métropole pour produire des légumes.



« Notre volonté est de permettre la qualité de l'approvisionnement dans l'assiette individuelle, familiale et de la restauration collective, et de penser les outils afin que l'accès à cette alimentation soit à la portée de tous, tout en permettant de rémunérer correctement les agriculteurs. »

Cyrille Plenet

Vice-présidente de la Métropole chargée de l'agriculture

L'agriculture dans la Métropole

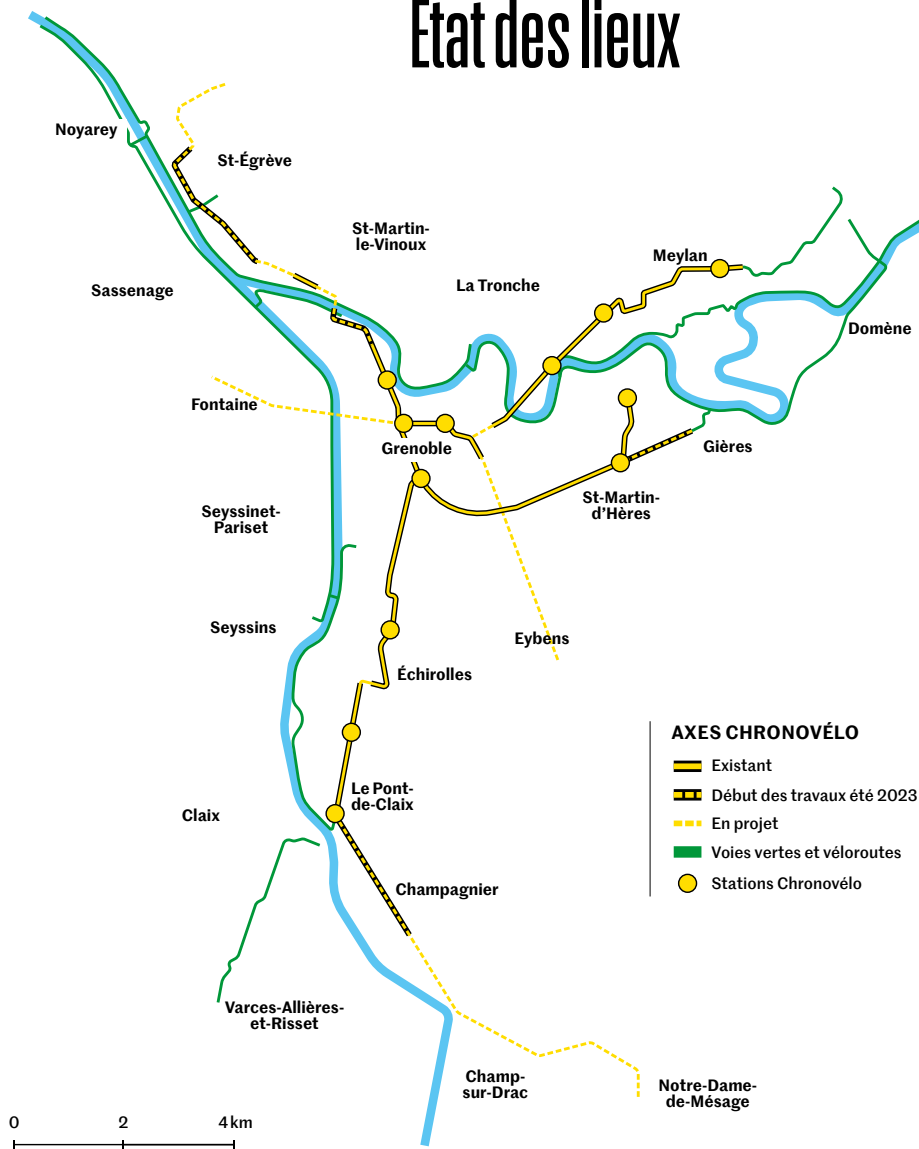
- La Métropole compte 11 000 hectares de surface agricole, soit 23 % de son territoire
- Elle abrite 215 exploitations pour 245 agriculteurs
- 65 % des agriculteurs sont âgés de plus de 50 ans
- L'agriculture bio représente 47 exploitations et 630 hectares

DÉPLACEMENTS

Chronovélo: la carte des 25 km

Le réseau Chronovélo est emprunté chaque jour par des dizaines de milliers de cyclistes. Composé de quatre axes, le réseau comprend aujourd’hui 25 km de voies sécurisées (sur les 50 km programmés) et de nombreuses stations de service.

État des lieux



Meylan, Sarcenas et Corenc passent à 30 km/h

Elles sont désormais 45. Quarante-cinq communes de la Métropole (sur 49) adhèrent à la démarche Métropole apaisée. Meylan, Sarcenas et Corenc viennent d'intégrer le dispositif. La signalisation et le marquage au sol sont progressivement mis en place dans ces trois communes. Lancée en 2016, l'initiative Métropole apaisée garantit un meilleur partage de l'espace public au profit des piétons et des cyclistes, et davantage de sécurité pour tous les usagers. La mesure la plus visible, c'est la généralisation de la vitesse maximale à 30 km/h sur les axes de circulation. Le 50 km/h, signalé systématiquement par un marquage au sol, devient donc l'exception. À l'occasion du passage en zone 30 km/h, la Métropole revoit, en lien avec les communes, l'aménagement des espaces publics: piste cyclable, végétalisation, élargissement des trottoirs, nouveau plan de circulation... Le dispositif offre ainsi un espace public plus agréable à vivre, plus convivial et mieux adapté aux piétons et cyclistes. Enfin, en rendant les centres-villes et centres-bourgs plus attractifs, il permet de soutenir le commerce de proximité.

Plus d'infos sur
grenoblealpesmetropole.fr

Une enquête satisfaction jusqu'au 15 juin

Cinq ans après la livraison du premier tronçon Chronovélo, la Métropole lance une grande enquête auprès des usagers. L'objectif est d'évaluer le degré de satisfaction de l'ensemble des usagers des rues empruntées par les axes Chronovélo: cyclistes, trottinettes, piétons, automobilistes, etc. L'enquête est ouverte jusqu'au 15 juin 2022.

Rendez-vous sur metropoleparticipative.fr

AGENDA

BANDE DESSINÉE

Festival de Grenoble



2^e édition du Festival BD de Grenoble vendredi 24 juin (17h-19h à la librairie Decitre) et samedi 25 juin à l'ancienne chocolaterie CEMOI, rue Ampère. Dédicaces, battle de dessins, ateliers, tombola, bouquinistes...

Entrée 2 euros (gratuit -12 ans)

VÉLO

Découvrez nos 21 boucles vélo

Terre de vélo par excellence, Grenoble Alpes Métropole déroule pour vous des centaines de kilomètres de pistes cyclables. Entre montagnes, rivières et villes, les balades en vélo permettent de s'évader et de s'émerveiller au fil des coups de pédale.

grenoblealpesmetropole.fr/randovelo

NATURE

Le col de porte à la belle saison

Au cœur du Parc Naturel Régional de Chartreuse, (re)découvrez le site unique et préservé du Col de Porte, à 1326 m d'altitude. Randonnées (Pinéa, Chamechaude, sentier des Géants...), parcours vélo ou VTT, bar et restaurant: le col de Porte est accessible facilement depuis Grenoble en transport en commun (ligne 62 de la TAG).

coldeporte.fr

SCIENCE

Forum bien vivre

Suite au succès de l'édition 2018, le Forum International pour le Bien Vivre revient à Grenoble en 2022. Ateliers participatifs, colloque scientifique, et des propositions culturelles en soirée!

Du 29 juin au 1^{er} juillet sur le campus de Saint-Martin-d'Hères
forumbienvivre.org

FÊTE MÉDIÉVALE

Mont Aiguille, An 1492

La première ascension du «Mont inaccessible», en 1492, est traditionnellement considérée comme l'acte de naissance de l'alpinisme. Une fête médiévale célèbre la montagne et son histoire, à Chichilianne, Donnière, 25-26 juin: déambulation costumée, animations, concours de tir à l'arc, expos, concerts...

FORUM

Les métiers de la transition



Grenoble Alpes Métropole organise le premier Forum des Métiers de la Transition Ecologique. Six secteurs d'activités sont à l'honneur: énergies renouvelables, mobilité durable, agriculture & métiers de l'environnement, économie circulaire & gestion des déchets, éco-rénovation des bâtiments, traitement de l'eau.

Alpexpo Grenoble, les jeudi 23 et vendredi 24 juin
forumdesmetiers.wiin.io/fr

CAPITALE VERTE

En juillet, l'eau est à l'honneur

- Jeu de piste grandeur nature: découvrez les chemins de l'eau depuis la source jusqu'à la mer. Le 2 juillet (9h à 12h30), départ Tour Perret Parc Paul Mistral, venez avec votre vélo.
- Journée d'animations pour mieux comprendre le grand cycle de l'eau, samedi 9 juillet dans le Parc Paul Mistral au niveau de l'Hôtel de Ville de Grenoble.

grenoblealpesmetropole.fr/cycledeleau

ÉQUILIBRE

Championnat du monde de monocycle



Grenoble accueille l'Unicon, le Championnat du monde de monocycle, un sport spectaculaire trop méconnu. 1500 sportifs du monde entier déferleront sur Grenoble: tout terrain, athlétisme, freestyle, urbain, sports-co... Pendant 12 jours, de l'Anneau de vitesse aux quais de l'Isère jusqu'au sommet des 7 Laux. Ouvert à tous.

Du 26 juillet au 6 août
unicon20.fr

ESCAPE GAME

Biosmose

Découvrez l'escape game «Biosmose», avec des parcours adultes et enfants. Gratuit, inscriptions obligatoires.

Au parc de l'île d'Amour le 25 juin
grenoblealpesmetropole.fr/biosmose

INFOS PRATIQUES

MOBILITÉ

▪ **Agences M**

Conseils, vente de tickets bus et tram, horaires, abonnements...

51 av. Alsace Lorraine, Grand'Place,
15 bd Joseph Vallier (Grenoble),
431 avenue Ambroise Croizat (Crolles)

▪ **Relais TAG du Campus**

Horaires, trafic, abonnements et recharge

442 avenue de la Bibliothèque, St-Martin-d'Hères
www.mobilites-m.fr

▪ **Agences M Vélo +**

Location de vélos courte ou longue durée
Deux agences : parvis de la gare (Grenoble) et campus (Saint-Martin-d'Hères), et de nombreuses agences mobiles dans les communes.

www.veloplus-m.fr
accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

▪ **Citiz**

Location de voitures en libre-service téléchargez l'appli Citiz.

www.alpes-loire.citiz.coop
alpes-loire@citiz.fr
04 76 24 57 25

Et aussi... trottinettes électriques avec l'appli **Tier Mobility**, vélos électriques biplaces avec l'appli **Pony**.

PARTICIPATION

▪ **Plateforme participative : nouveau site web !**

Consultations en ligne, interpellations citoyennes, appels à projets divers, enquêtes publiques, boîte à idées...

www.metropoleparticipative.fr

EAU

▪ **L'eau potable**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable

Pour Grenoble, Champ-sur-Drac, Claix; Echirolles, Eybens, Gières, Meylan, Mont-Saint-Martin, Noyarey, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève, St-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Varcès, Veurey Voroize :
Tél de 8h à 12h et de 13h à 16h30 au 04 76 86 20 70

Pour les autres communes de la Métropole: Tél du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h au 04 85 59 50 00

▪ **Les eaux usées**

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
04 76 59 58 17

ÉNERGIE

▪ **Réduire sa facture**

Suivre les consommations d'énergie de votre habitation au quotidien, bénéficier d'astuces pour les réduire ou les optimiser pour faire des économies... C'est ce que propose la plateforme web Métroénergies.

www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

▪ **Changer sa cheminée**

Grenoble-Alpes Métropole vous aide à renouveler votre appareil de chauffage au bois avec la Prime air bois, afin d'avoir un appareil plus performant et de lutter contre la pollution atmosphérique.

www.grenoblealpesmetropole.fr/poele

VOIRIE

▪ **Problème sur l'espace public**

Vous constatez un dysfonctionnement sur la voirie ? Nids de poule, mobiliers cassés, feux tricolores défectueux... Contactez-nous :

0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

DÉCHETS/TRI

▪ **Numéro vert**

Pour toute question sur la collecte, les conseils de tri, l'achat de bac... Appel et service gratuits du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

0 800 50 00 27
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

Que faire pour éviter les odeurs dans le bac marron cet été ?

- Bien fermer le sac biodégradable (le doubler en cas de fortes chaleurs) et le jeter plusieurs fois par semaine,
- Éviter de déposer de la viande et du poisson,
- Sortir le bac chaque semaine et le laver régulièrement.



MOINS DE PAPIER

Le OUI PUB remplace le STOP PUB

Tout le monde connaît le STOP PUB, cet autocollant sur les boîtes aux lettres pour demander l'arrêt de la distribution des publicités papiers. À partir du 1^{er} septembre, la démarche s'inverse. Il sera interdit de distribuer des publicités non-sollicitées (c'est-à-dire sans adresse) sauf si la mention OUI PUB est clairement affichée sur la boîte aux lettres. Le OUI PUB permettra de choisir la publicité – et non de la subir. Il permettra surtout de diminuer le gaspillage du papier. Les imprimés publicitaires pèsent très lourds dans nos poubelles : près de 30 kg par foyer et par an, soit près de 6 000 tonnes de déchets par an et ce, malgré la diffusion de l'autocollant STOP PUB depuis plusieurs années.

Les autocollants OUI PUB seront disponibles en libre-service aux accueils de la Métropole et des mairies qui le souhaiteront, ou sur demande en appelant le numéro vert 0 800 500 027 et sur Internet: grenoblealpesmetropole.fr (rubrique démarches en ligne).

HOCKEY SUR GLACE

Carton plein pour les Brûleurs de Loups

Les Brûleurs de Loups ont remporté pour la 8^e fois la Coupe Magnus. Un palmarès qui en dit long sur la puissance et la solidité de l'équipe dirigée par Jacques Reboh.



Avec une fréquentation moyenne de 3600 spectateurs par match, le hockey sur glace est très populaire dans la région grenobloise.

➤ Quel souvenir gardez-vous de cette saison exceptionnelle ?

Jacques Reboh : Ce fut d'abord une saison compliquée où la menace du covid a plané pendant de longs mois (...). Nous avons eu plusieurs cas de joueurs positifs et de nombreux blessés. Le point positif, c'est que cela nous a permis de donner du temps de jeu aux jeunes de notre centre de formation. Ils ont pris leurs responsabilités et on a senti beaucoup de solidarité entre eux et avec les joueurs professionnels. Ensuite, nous avons commencé un nouveau cycle sportif avec l'arrivée de nos deux coaches finlandais (Jyrki Aho et Ari-Pekka Siekkinen) et nous pensions que l'on s'engageait pour une année de rodage. Finalement, cela n'a pas été le cas et nous avons perdu seulement deux matchs sur les 30 joués à domicile.

➤ Quand une équipe gagne, on félicite les joueurs, les entraîneurs et le staff. Et le public ? Quel rôle a-t-il joué ?

Il a répondu présent pendant toute la saison, avec une fréquentation moyenne de 3600 spectateurs par match, et c'était complet pendant toute la phase finale. C'est une des plus belles fréquentations de France et nous en sommes très fiers. C'est le meilleur public de France.

➤ Quels sont vos objectifs pour la saison prochaine ?

Conserver le titre Magnus et aller à Bercy pour remporter la Coupe de France. En CHL (Ligue des champions), nous affronterons des équipes dont le budget avoisine les 20 ou 25 millions d'euros alors que le nôtre n'atteint pas quatre millions. Notre objectif sera donc de sortir de la poule et de vendre ensuite chèrement notre peau •

Les U20, U17 et U15 champions de France aussi

L'équipe pro n'a pas été la seule à briller : les U20, U17 et U15 sont également champions de France ! « Même si ce ne sont pas les mêmes structures, il y a une interconnexion très forte entre elles avec des U15 qui montent en U17, des U17 qui vont en U20 et des U20 qui passent en pro, explique Jacques Reboh. La moitié de l'équipe des U20 est composée d'internationaux. C'est un très bel effectif, avec un coach (Edo Terglav) qui fait un excellent travail ».

Depuis le lancement de l'opération en 2018, une centaine de poules ont été adoptées.

VAULNAVEYS-LE-HAUT

Des poules pour réduire ses déchets

Il s'agissait d'une vingtaine de foyers volontaires, cartons ou cages en main, à attendre patiemment la remise de leurs deux gallinacées. Des poules locales venant de Tullins offertes par la commune de Vaulnaveys-le-Haut à ses habitants dans le cadre de l'opération « Adopte une poule ». Proposée pour la quatrième année, cette opération a permis l'adoption d'une centaine de poules depuis son lancement.

Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs... Chaque spécimen peut consommer jusqu'à 150 kg de déchets organiques

par an. De quoi absorber largement les 60 kg de nourriture jetés en moyenne chaque année par un habitant de la Métropole. Sans oublier les bons œufs frais produits (environ 200 par an). « L'idée, c'est de réduire les déchets à la source en complément du compostage que nous pratiquons déjà sur la commune », précise Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys-le-Haut. « Notre territoire rural s'y prête particulièrement ».

En contrepartie du don des poules, les adoptants s'engagent à les nourrir principalement avec les déchets produits sur

place, à leur fournir un poulailler sécurisé pour les protéger des prédateurs et à ne pas les vendre. Parmi les candidats à l'adoption, Fabien témoigne : « J'ai été attiré par le côté écolo de la démarche. On a deux enfants et adopter ces poules va nous permettre de les sensibiliser à l'alimentation et à la réduction des déchets ». Quant à Eliott – son fils de 7 ans – il leur a déjà trouvé un nom : « Je vais les appeler Casserole et Casse-pied ! »

© Grenoble Alpes Métropole / Nathalie Anula



Résidence des Clares (Jarrie): des logements sociaux nouvelle génération

À Jarrie, le bailleur social Alpes Isère Habitat et Energ'Y Citoyennes, entreprise locale du mouvement des énergies renouvelables citoyennes, agissent pour l'avenir et accélèrent la transition énergétique. Utilisation de béton bas carbone, prises électriques pour recharger son véhicule, panneaux photovoltaïques sur les toits, toitures végétalisées, hauteurs des grillages pour favoriser le passage des hérissons, nichoirs pour les mésanges et les chauves-souris et lutte contre la pollution lumineuse en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN): la nouvelle résidence Les Clares (Jarrie) s'inscrit déjà comme exemplaire dans le paysage métropolitain.

Inauguré le 19 mars dernier, l'ensemble immobilier (9 logements) marque surtout une collaboration inédite : « C'est la première toiture qu'Alpes Isère Habitat met à disposition d'Energ'Y Citoyennes, soutenant ainsi ce projet de développement des énergies renouvelables au niveau local, explique le bailleur social. Cette installation photovoltaïque (180 m² de

panneaux solaires, ndlr) va produire deux fois le volume d'électricité consommé par ses habitants hors chauffage (données RTE de consommation moyenne annuelle d'un ménage type hors chauffage) et évitera le rejet de 2,5 tonnes de CO₂ par an (données de l'ADEME) ».

UNE CENTRALE SOLAIRE FINANCÉE PAR LES CITOYENS

La résidence Les Clares témoigne aussi de la force du collectif dans les projets locaux de production d'énergie renouvelable. En effet, Energ'Y Citoyennes propose à chaque habitant, entreprise ou collectivité de participer concrètement à la transition écologique de la Métropole.

À ce jour, Energ'Y Citoyennes fédère 345 associés (communes, Métropole, Parc Régional de Chartreuse, entreprises, associations) et 325 particuliers. Grâce à l'épargne collective, la société produit de l'électricité photovoltaïque et de la chaleur bois: l'année dernière, ses installations ont généré l'équivalent de la consommation d'électricité de 251 foyers et la chaleur de 404 foyers •



© Grenoble Alpes Métropole / Pascale Cholette

Inaugurée le 19 mars dernier, la résidence des Clares affiche des aménagements inédits dans le domaine du développement durable et de la biodiversité.

ART CONTEMPORAIN

Le Musée de Grenoble en roue libre

Le Musée de Grenoble propose jusqu'au 3 juillet une exposition à travers une partie de sa collection d'art contemporain. Baptisée En roue libre, elle présente une soixante d'œuvres rarement montrées et rassemblées dans une douzaine de salles.

De William Klein à Cyndi Sherman, de Sophie Calle à Arman, le visiteur chemine à travers une époque (depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui) où les propositions et les supports foisonnent. « *L'idée était de proposer une déambulation avec des artistes qui font preuve de liberté de création, souligne Sophie Bernard, conservateur en chef du musée. Qui sont eux même un peu en roue libre* ».

En roue libre certes mais en lien avec la réalité. Prenez Blooded de Gilbert et Georges : « *D'un côté, nous*

avons les couleurs vives qui évoquent les vitraux et qui sont très gaies. Et d'un autre côté, Gilbert et Georges sont menacés par un rideau de sang qui fait écho peut-être au sida », avance Sophie Bernard.

L'exposition nous emmène aussi dans les rues new-yorkaises de William Klein avant de nous confronter à l'urbanité morose et anonyme de Peter Klasen. Elle nous fait ensuite découvrir les jarres multicolores d'Allan McCollum, symboles de l'art et de sa marchandisation puis les fauteuils roulants de Jean-Pierre Bertrand, vision clinique et froide de notre monde moderne. En roue libre peut-être, mais pas déconnecté •

Plus d'infos sur
museedegrenoble.fr



© Grenoble Alpes Métropole / Mickael Penverne



© Grenoble Alpes Métropole / Lucas Frangella

Depuis son lancement en 2015, le Street Art Fest Grenoble Alpes n'a cessé de conquérir le cœur de nouvelles communes partenaires.

DANS VOS RUES CET ÉTÉ

Le Street Art Fest Grenoble Alpes étend ses couleurs

Pour cette 8^e édition qui se tient jusqu'au 26 juin, le plus grand festival de street art d'Europe élargit encore un peu plus sa dimension métropolitaine avec quatre nouvelles villes participantes : après Grenoble, Fontaine, le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, la Tronche, et Champ-sur-Drac – qui maintiennent leur engagement au côté du festival cette année –, les murs de Seyssinet-Pariset, Meylan, Vizille et Saint-Martin-le-Vinoux serviront à leur tour de champs d'expression

aux 37 artistes participants (muralistes, graffeurs, pochoiristes, colleurs, etc.) ! Au total, 50 nouvelles réalisations de tous formats s'ajouteront aux quelques 300 œuvres déjà réalisées.

Parallèlement, quatre expositions seront organisées dans trois de ces communes : une « Exposition collective » à l'Ancien musée de peinture de Grenoble, une exposition sur « L'art engagé » au centre d'art Spacejunk (également à Grenoble), un focus sur le travail de l'illustrateur grenoblois, Marco Lallemand, à la Maison des

associations de Pont-de-Claix et l'exposition « Portrait serré sur le street art » au Vog de Fontaine.

Le festival proposera enfin gratuitement trois jours de projection avec la 6^e édition du Street Art Movie Fest. Mais aussi trois soirées « concerts », des animations et deux conférences autour du street art •

Plus d'infos sur
streetartfest.org

SOLIDARITÉ

Les pionniers de l'emploi à Échirolles



Faire d'Échirolles un territoire zéro chômage de longue durée : c'est l'objectif que s'est fixée l'entreprise échirolloise Soleeo, qui a célébré la signature de ses treize premiers CDI.

L'entreprise à but d'emploi (EBE) Soleeo, créée dans le cadre du dispositif national « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) », a fêté sa première grande victoire. Elle vient d'embaucher treize salariés en CDI. Sept hommes et six femmes, d'une moyenne d'âge de 45 ans, privés d'emploi depuis plus d'un an, sont désormais des salariés. « *C'est le début d'une nouvelle vie pour ma fille et moi* », avec émotion une jeune femme. Claire Dupin, Directrice de Soleeo, déclarait aux salariés de l'entreprise : « *Vous êtes des pionniers* ».

Un des principes de l'expérimentation est le financement de ces emplois par la réaffectation des dépenses sociales causées par la privation de l'emploi (chômage, minima sociaux...). La Métropole et la Ville d'Échirolles apportent un soutien fort au projet en moyens humains (ingénierie de projet) et en moyens financiers et matériels (subventions de démarrage, mise à disposition de locaux) •

RESPECT DES HOMMES ET DE LA NATURE

Les bons gestes à adopter en montagne



© Grenoble Alpes Métropole / Alain Douce

Les massifs environnants sont un terrain de loisirs privilégié, et plus encore dès qu'arrive l'été. Au-delà de la protection de la nature, en allant en montagne, nous entrons aussi dans des espaces de vie et de travail. Randonneurs, vététistes, cueilleurs, nous avons tous un impact sur les espaces fragiles que nous traversons.

Pour protéger la biodiversité, des gestes prévalent : tenir son chien en laisse et accepter leur interdiction quand elle est précisée, ne pas prélever la flore et faune locales, remporter ses détritus, ne pas allumer de feux, ne pas bivouaquer (sauf dans des zones bien définies), etc.

Les règles sont nombreuses mais nécessaires. Et surtout, facilement consultables auprès des autorités, ou grâce à la signalétique mise en place sur les sentiers et aux points d'entrée des espaces naturels.

RESPECTER TOUS LES USAGERS DE LA MONTAGNE

Pour aller plus loin, au-delà du rappel des « bons gestes », la Métropole s'est engagée, avec les acteurs concernés (communes, parcs naturels, départements, ONF, alpagistes) dans une dynamique commune de sensibilisation au « partage de l'espace ».

Si tout le monde a le droit d'aller en montagne, tout le monde a le devoir d'en respecter les autres usagers : sylviculteurs, agriculteurs, bergers...

Cette cohabitation est essentielle pour préserver les qualités naturelles et productives de chaque massif. Par exemple, ne pas refermer une barrière en sortant d'un alpage, c'est un berger qui risque de perdre ses bêtes en fuite. Poser sa tente dans une prairie non fauchée, c'est écraser une parcelle de foin, et donc de nourriture. Alors, cet été, direction la montagne bien-sûr, mais en toute conscience de cohabiter avec ceux qui y vivent et y travaillent !



QUARTIER

Un vent nouveau souffle sur Mistral

Le quartier Mistral à Grenoble se transforme : une forêt urbaine, de nouveaux équipements, des écoles et des gymnases rénovés, des entreprises qui s'installent... Visite guidée.

Une nouvelle forêt est en train de voir le jour à Grenoble. Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, un immense talus a été créé dans le quartier Mistral : 5500 arbres de 30 espèces différentes y ont été plantés par la Métropole et des habitants du quartier sur plus de 600 mètres. Pour l'instant, ce sont des petits plants protégés par des filets mais à terme, c'est bien une forêt urbaine qui se développera le long du nouveau mur anti-bruit construit par AREA.

Un peu plus loin, au cœur du quartier, c'est une nouvelle « Prairie » qui émerge : 300 arbres fruitiers et à fleurs, des tables de pique-nique, une aire de jeux et des agrès sportifs attendent d'être installés. Ce nouveau coin de verdure, qui apportera un peu de fraîcheur, sera finalisé dans quelques mois. Le quartier présentera ainsi un nouveau visage : plus accueillant, plus agréable à vivre et ouvert sur la ville.

VASTE PROGRAMME DE RÉNOVATION

Depuis quelques années, le quartier Mistral fait l'objet d'un vaste programme de rénovation financé notamment par l'Agence Nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Action Logement, la Métropole, la Ville de Grenoble, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Union Européenne. En plus du réaménagement

des espaces publics, près de 440 logements ont été démolis, près de 320 ont été rénovés et plus de 410 ont été construits.

Des équipements se sont installés comme le GRETA (formation professionnelle), l'Institut de formation de la Croix-Rouge, le Plateau ou encore la Maison des habitants. D'autres ont été réhabilités comme l'école Anatole France et le gymnase Ampère. Le quartier accueille aussi de nouvelles activités économiques comme la plateforme de traitement des courriers de La Poste et l'hôtel d'activités Artis de la Métropole qui abrite notamment des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Au total, plus de 160 millions d'euros ont été investis dans ce quartier et au Lys Rouge.

NOUVELLE PHYSIONOMIE

Karim Kadri habite ici depuis plus de 50 ans. Aujourd'hui, président de l'Union de quartier, il a vu Mistral changer : « L'isolation thermique des logements, c'est extraordinaire. Le mur anti-bruit et le talus qu'ils ont fait, c'est joli. Et la Prairie... Avant c'était abandonné, demain, elle ressemblera à une vraie prairie avec des arbres, des jeux pour les enfants ». Ernest Sawadogo, membre du conseil citoyen, opine : « Le quartier a changé de physionomie, et c'est une bonne chose pour les habitants. Maintenant, il faut être clair : la rénovation ne règle pas tous les problèmes » •

Promenade et passerelles

Avec les travaux de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau, la société AREA et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont procédé, ou vont procéder, à des aménagements aux abords de Mistral : un mur anti-bruit, une promenade sur les berges du Drac, une passerelle de franchissement de l'Isère depuis la Presqu'île pour les modes doux ainsi qu'une autre pour franchir l'A480 permettant aux cyclistes et aux piétons de rejoindre des itinéraires sécurisés à Seyssins, les berges du Drac, Echirolles via le quartier Navis et Grenoble vers le parc des Champs-Élysées.

AGRICULTURE

Les vins du bassin grenoblois retrouvent leurs lettres de noblesse

De Bernin à Voreppe, en passant par Meylan, Venon, Grenoble, Brié-et-Angonnes ou encore le Fontanil-Cornillon, des îlots de vignes épars réapparaissent dans le paysage du bassin grenoblois.

À la faveur d'une nouvelle génération de vignerons acharnés.

Et si, avant d'être le pays de la noix, l'Isère avait été celui du vin ? Beaucoup ont oublié. Mais au mitan du XIX^e siècle, la vallée du Grésivaudan produisait encore quelque 120 000 hectolitres de vin. Imaginez-vous : des milliers d'hectares de vignes, couvrant des coteaux riches de terrasses glaciaires et d'éboulis argilo-calcaires très filtrants et jouissant d'une amplitude thermique hors norme...

Plusieurs raisons expliquent la disparition de ce patrimoine. À commencer par l'épidémie de phylloxéra, fin XIX^e siècle, un puceron ravageur américain qui détruisit en un tournemain la plupart des vignes d'Europe. Dans le bassin grenoblois, les révolutions industrielles amenèrent aussi nombre d'agriculteurs à délaisser la vigne pour les papeteries en vogue. Le départ en 1940 de la dernière garnison de soldats des fortifications de la Bastille et du Rabot, grande consommatrice de vins de pays, accéléra encore ce processus. Qui fut parachevé par la concurrence des vins

d'Afrique du Nord, le gel fatal de l'année 56, sans oublier l'indifférence cruelle de la pression foncière galopante.

FAIRE « PISSER LA VIGNE »

Décimé, le vignoble isérois fut replanté à partir de 1920. Grâce à des cépages hybrides. Exit l'Etraire de la Duy, la Verdesse ou le Persan natifs. Puis il fut décidé de privilégier Gamet, Merlot, Pinot, Syrah ou Chardonnay, à partir de porte-greffes issus de plants américains résistants au puceron meurtrier. Jusqu'en 1938, de Bernin à Barraux en passant par Vif, six caves coopératives furent édifiées pour répondre aux exigences de la nouvelle société de masse et de profits qui transforma durablement les paysages et les habitudes : on se mit à faire « pisser la vigne ». Les cuvées perdirent grandement en qualité. « À cette époque, on buvait du vin du matin au soir, mais un vin sans intérêt, dont la sélection des cépages était peu qua-

litative », explique Éric Esnault, ambassadeur des vins de l'Isère, par ailleurs caviste à Grenoble spécialisé dans les vins de tout l'arc alpin.

Par bonheur, des « anciens » bien inspirés, tels Daniel Zegna à Bernin ou Mickael Fergusson à Meylan, maintinrent en vie quelques cépages locaux, comme la Verdesse notamment. « Il n'en restait qu'un hectare quand je me suis installé en 2007 », se souvient Thomas Finot qui en cultive aujourd'hui cinq à Bernin. Il fait partie de ces précurseurs d'une nouvelle génération pour qui l'authenticité prime. À l'instar de Laurent Gras à la Bastille, Adrien Gomes à Venon, Wilfrid Debroize au Touvet, Sébastien Bernard du côté de Voiron ou encore Jérémy Bricka et Samuel Delus dans le Trièves.

SE (RE)FAIRE UN NOM

Ces dernières années, tous se sont livrés corps et âme pour redonner ses lettres de noblesse aux vins du cru. Avec le soutien de Wilfrid Debroize, par ailleurs président du syndicat des viticulteurs de l'Isère qui crée en 2010 une Indication géographique protégée (IGP) : « Si c'était un combat de convaincre les gens il y a 15 ans, c'est désormais l'inverse. Les vins de l'Isère sont désormais présents sur les tables des meilleurs restaurants locaux, comme à l'étranger ». Et Éric Esnault, de confirmer : « La vente de ces vins constitue aujourd'hui la plus grande partie de mon chiffre d'affaires. En retravaillant sur des cépages natifs très puissants et en harmonie avec la micro-faune du sol, ces nouveaux viticulteurs se sont faits un nom ». Résultat : les vignes du Grésivaudan donnent aujourd'hui « des blancs secs remarquables par leur fraîcheur et leur finesse aromatique, et les rouges se distinguent par leurs arômes spécifiques de fruits et leurs tannins arrondis » •

Cépages endémiques de l'Isère, la Verdesse ou l'Etraire de la Duy refléussent sur les contreforts particulièrement ensoleillés de la Chartreuse. Ici, sur le domaine Finot à Bernin.



© Grenoble Alpes Métropole / Guillaume Rossetti

Dragon et serpent, nos deux rivières sauvages

**Auras-tu l'œil aussi affiné que Norbert Dragonneau ?
Sais-tu où se cachent le serpent et le dragon,
deux animaux légendaires de Grenoble ?**

Sais-tu qu'en ville sommeillent un dragon et un serpent ? Ils ne sont pas réels bien sûr ! Ils symbolisent le Drac et l'Isère, les deux rivières qui se rejoignent à Grenoble. Pourquoi ?

La ville est extrêmement plate et se situe à la rencontre de ces deux rivières. S'il pleut beaucoup ou lorsque la neige fond, le niveau de l'eau monte. Autrefois, l'eau sortait de son lit, ❶ envahissait les rues, inondait les maisons, emportait les marchandises. L'Isère et le Drac sont ainsi à l'origine de plus de 150 inondations. Ainsi, l'imaginaire populaire a associé ces rivières à des monstres fantastiques et dangereux.

Ces deux animaux n'ont pas été choisis au hasard. Le serpent, c'est l'Isère. Ce long cours d'eau est très sinueux ❷ avec pleins de virages. Il prend sa source à Val d'Isère, en Savoie dans le parc national de la Vanoise. Sa forme, avec de nombreux méandres, ressemble à un corps de serpent. Même la couleur de son eau, gris ardoise, renforce l'image d'un reptile.

Le dragon, c'est le Drac. (Le mot « draco » veut d'ailleurs dire dragon en latin.) C'est un torrent de montagne, qui prend naissance dans le Champsaur, dans les Hautes-Alpes. À Jarrie, il s'unit à la Romanche, puis débouche dans la plaine avec force. C'est pourquoi, face à sa vitesse et sa puissance, il est imaginé comme un dragon.

Dompter le serpent et le dragon

Pour éviter les inondations, les hommes ont construit des digues, des murs qui retiennent la rivière et servent de rempart et de chaussée. Ces travaux longs et difficiles durent plusieurs siècles. La digue la plus connue est celle qui repousse le Drac à l'Ouest. Autrefois, cette rivière sauvage s'écoulait à l'emplacement le cours de la Libération. L'endiguement définitif de ces deux rivières se termine en 1878. Maintenant, la rencontre entre l'Isère et le Drac se fait à l'extérieur de la ville.

Les Grenoblois se souviennent de ces inondations. En ville, tu peux observer des « repères de crue » ❸ qui marquent la hauteur de la rivière lors de montées d'eau exceptionnelles. Ils font partie du patrimoine et sont « protégés » par la loi. Cela permet aux habitants de se souvenir des risques d'inondations ❹ qui existent dans leur ville.

Ailleurs en ville, un autre animal fantastique t'attend : c'est la Dragonne en bois de la place Saint-Bruno. Cette grande structure de jeux est, elle, complètement inoffensive.

LEXIQUE :

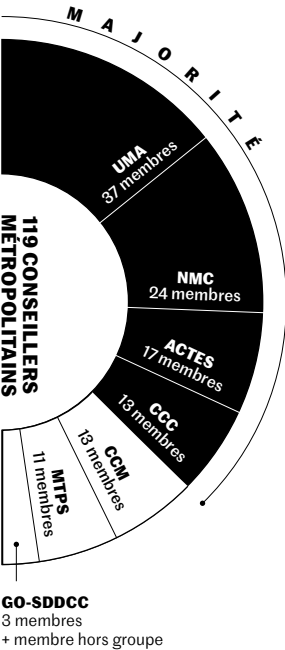
- ❶ **Lit d'une rivière** : l'endroit où l'eau s'écoule.
- ❷ **Sinueux** : qui serpente, qui fait des virages.
- ❸ **Crue** : le niveau de l'eau monte, soit parce que les neiges en montagne fondent, soit parce qu'il pleut beaucoup.
- ❹ **Inondations** : la rivière sort de son lit et déborde.

Une sculpture en mémoire

Une sculpture a été érigée en mémoire du serpent et du dragon. Elle s'appelle « La fontaine au lion et au serpent ». Elle se situe place de la Cimaise sur les quais de l'Isère, au pied de la montée Chalemont. Elle a été réalisée par Victor Sappey en 1843. Le lion à la crinière flamboyante (en pierre) maintient sous sa patte le serpent Isère (en bronze). Certains disent que le lion représente Grenoble terrassant la vagabonde et tortueuse Isère grâce aux travaux de canalisation. D'autres pensent devant la difficulté de représenter un dragon, le sculpteur a décidé de sculpter un lion.



Expression des 7 groupes politiques représentés à la métropole. Chacun d'entre eux dispose de 900 signes pour exprimer son point de vue.



LE CONSEIL EN DIRECT

PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES
VENDREDI 08 JUILLET À 10H
Pour toutes les informations sur le lieu et les conditions, rendez-vous sur grenoblealpesmetropole.fr/conseilmetro

SUR LE WEB
Le conseil métropolitain sera visible en direct sur grenoblealpesmetropole.fr



UMA
Céline Deslattes
Conseillère municipale de Grenoble
Francis Dietrich
Maire de Champ-sur-Drac
Co-présidente et co-président de groupe
Une Métropole d'Avance (UMA)



L'eau, bien commun métropolitain grenoblois

Notre beau territoire est intrinsèquement lié à la présence de l'eau qui en a façonné notre histoire comme nos paysages. Autrefois vectrice de l'installation des populations mais aussi parfois destructrice, l'eau a depuis été canalisée et ses enjeux ne sont plus tout à fait les mêmes aujourd'hui. Face aux sécheresses récurrentes, aux températures hors norme ici dans les Alpes comme ailleurs, cette précieuse ressource constitue plus que jamais un bien commun de l'Humanité qu'il nous faut chérir et préserver afin de répondre au défi climatique. Indispensable à notre vie commune et la nécessité de sa gestion 100 % publique, la solidarité d'accès à cette ressource naturelle : qu'elle soit géographique auprès de nos territoires voisins (Voiironnais et Grésivaudan) et qu'elle soit accessible au foyer les plus précaires grâce à un dispositif de tarification sociale, toutes ces dispositions doivent tendre à un véritable Droit à l'Eau.

unemetropoleavance.fr



NMC
Cyrille Plénet
Maire de Séchilienne
Vice-Présidente à l'agriculture, la filière bois et la montagne
Jean-Luc Corbet
Maire de Varcès-Allières-et-Risset
Co-présidente et co-présidents du groupe
Notre Métropole Commune (NMC)



La Métropole engagée dans la gestion durable de nos forêts !

Avec un territoire couvert à 57% par la forêt et de plus de 600 entreprises pour environ 2 300 emplois, la Métropole est particulièrement concernée par l'entretien et la gestion de ses forêts, encore plus dans le contexte de changement climatique qui peut les fragiliser. Les forêts sont des ressources essentielles à la filière bois, des réservoirs indispensables de biodiversité et des espaces récréatifs et protecteurs très appréciés de toutes et tous. Une démarche exemplaire est mise en œuvre pour préserver les multiples enjeux et usages : soutien aux entreprises de la filière de bois local, élaboration de plans de gestion notamment dans les espaces naturels et de loisirs, création de dessertes forestières, développement des réseaux de chaleur avec des chaudières à bois, ou encore l'intégration du bois dans la construction du futur siège métropolitain !

facebook.com/notremetropolecommune



ACTES
Souad Grand
Maire-adjointe du Pont-de-Claix
Bertrand Spindler
Maire de la Tronche
Co-présidente et co-président du groupe
Arc des communes en transitions écologiques et sociales (Actes)



Les bons comptes de la métropole

Chaque année les collectivités votent le Compte administratif, qui trace les dépenses et recettes de l'année précédente. Le Compte administratif 2021 de la Métropole montre que les recettes ont augmenté en 2021. Ces recettes viennent essentiellement des impôts payés par les entreprises. Les industries en particulier, très présentes chez nous, ont bien résisté à la crise sanitaire, et notre territoire s'en sort donc mieux que d'autres. Ainsi, la Métropole peut continuer à investir beaucoup, et, en retour, faire travailler nos entreprises. En 2021 la Métropole ne reçoit plus de taxe d'habitation. C'est bien pour les ménages et leur pouvoir d'achat, mais la Métropole perd son lien d'impôt direct avec les habitants. L'État compense par un reversement de TVA, cet impôt réputé indolore, mais payé également par tous sans distinction de revenus, et sans dégrèvement.

facebook.com/elusactes.lametro



CCC

Jean-Paul Trovéro

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Communes,
Coopération et Citoyenneté (CCC)

Vacances pour toutes et tous, un droit à défendre !

Voilà juin, l'été arrive et 60% des ménages partiront en vacances. C'est-à-dire que 40% ne le feront pas. Ce chiffre stagne depuis les années 80. Si 13% des personnes qui ne partent pas le font par choix, la plupart subissent une privation. La première cause est financière dans 47% des cas. Devant les vacances, les inégalités sont fortes puisque seulement 37% des personnes avec un revenu de moins de 1200€ en profitent contre 81% des revenus supérieurs à 2600€. Et devant l'inflation, beaucoup de ménages risquent de renoncer à voyager. Une augmentation du SMIC et des pensions, c'est indispensable aussi pour garantir le droit aux vacances. Les collectivités locales jouent un rôle important pour permettre aux enfants de partir, et pour offrir loisirs et culture à cell-eux qui restent. Mais là aussi le prochain gouvernement devra donner aux collectivités les moyens d'assurer leurs missions.

facebook.com/CommunesCooperationCitoyennete



CCM

Dominique Escaron

Maire du Sappey-en-Chartreuse
Président du groupe Communes au
Cœur de la Métropole (CCM)

Le plus petit dénominateur commun

Depuis l'élection du Président de la Métropole, les relations entre celle-ci et la ville de Grenoble ne cessent de se détériorer. De nouvelles étapes ont été franchies avec les ambitions du Maire de Grenoble et l'ascendance de l'extrême gauche. Face à ces nouveaux champions de la communication, la Métropole aussi essaie de valoriser son action qui manifestement reste insuffisamment lisible sur le terrain de nos communes. Alors pour donner l'impression que tout va bien, rien de mieux que de s'offrir un publi-reportage à 8000€ dans Les Affiches ! Si cette démarche est légale, sur le plan éthique elle interpelle laissant supposer un travail journalistique qui n'est en fait que propagande non contradictoire. Heureusement les portraits en grand de nos dirigeants sont flatteurs et nous rassurent ! Il serait temps de tirer les leçons de cette majorité qui n'a que peu de sens, si ce n'est la seule volonté de garder des postes, jusqu'à réduire les ambitions de notre territoire au plus petit dénominateur commun...

facebook.com/CCMGrenoble



MTPS

Laurent Thoviste

Conseiller municipal de Fontaine
Président du groupe Métropole
Territoires de Progrès Solidaires (MTPS)

Investissements : des paroles aux actes ?

Avec plus d'un milliard d'euros sur la période 2021-2026, le plan pluriannuel d'investissement intègre une forte progression sur quasiment toutes les thématiques : économie et attractivité, urbanisme et aménagement, mobilités et voiries, environnement et agriculture... En élus soucieux de l'intérêt général nous l'avons voté. Mais nous sommes habitués par cette majorité aux grandes déclarations qui ne se traduisent pas dans les faits. C'est pourquoi nous restons vigilants pour que les actions promises deviennent réalité, rapidement, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants en matière de voiries, transports, traitement des déchets, qualité de l'air, attractivité... Vigilance également sur la dette qui atteint désormais une taille critique, sur la stabilisation des dépenses de fonctionnement dont la masse salariale et sur le budget consacré aux mobilités fortement impacté par la mauvaise gestion passée.

grenoblealpesmetropole-MTPS.fr
facebook.com/GrenobleMTPS
twitter.com/GrenobleMTPS



OSCDDC

Alain Carignon

Conseiller municipal de Grenoble
Président du groupe d'opposition Société
Civile, Divers Droite et Centre (OSCDDC)

Dominique Spini & Nicolas Pinel

Conseillère et conseiller municipaux
de Grenoble

Burqini : demain dans les piscines de la métropole ?

En mai, E. Piolle a fait modifier le règlement des piscines grenobloises pour y autoriser le burqini. Cette décision remet en cause l'égalité femmes-hommes et valide une revendication des partisans d'un islamisme politique. Décision demandée par personne hormis quelques agitateurs. Des républicains de tous bords y compris au sein de la majorité d'E. Piolle ont manifesté leur opposition. Comme Grenoble veut faire reconnaître les équipements aquatiques comme étant de compétence métropolitaine, la logique serait d'imposer le burqini dans toutes les piscines. Une majorité d'élus métropolitains y est opposée à ce jour. Nous appelons les Métropolitains à demeurer mobilisés afin de sauvegarder nos valeurs communes en refusant cet islamisme politique qui n'a pas sa place dans une République laïque.

Pour nous joindre :
societecivile38@gmail.com

LE VIOLENTOMÈTRE

UN OUTIL PÉDAGOGIQUE
POUR RECONNAÎTRE
LES VIOLENCES CONJUGALES

VERT, ORANGE OU ROUGE ?

Des repères pour identifier les situations
malsaines ou dangereuses dans le couple,
et trouver des personnes pour en parler.

Le « violentomètre » permet l'identification de toutes les
palettes de violences conjugales et la mesure des violences.
Il s'adresse en priorité aux jeunes filles et femmes en couple.
L'objectif consiste à s'interroger sur ce qui se passe au sein
du couple, à reconnaître ce qui relève d'une relation saine et
consentie, mais aussi les signes qui doivent alerter, et ce qui
constitue objectivement une violence.

3 919

Numéro d'écoute national
anonyme et gratuit
24h/24 - 7j/7

EN CAS D'URGENCE

appelez le 17
ou par SMS le 114

Retrouvez les associations locales sur
maisonegalitefemmeshommes.fr

Aux côtés des associations locales, Grenoble Alpes Métropole
s'engage contre les violences faites aux femmes et propose cet
outil de sensibilisation créé par le Conseil départemental de
Seine-Saint-Denis, En avant toutes et la Ville de Paris.



PROFITE !
TA RELATION EST SAINES QUAND IL ...

VIGILANCE, DIS STOP !
IL Y A DE LA VIOLENCE QUAND IL ...

PROTÈGE-TOI DEMANDE DE L'AIDE !
TU ES EN DANGER QUAND IL ...

1	RESPECTE TES DÉCISIONS ET TES GOÛTS	
2	ACCEPTE TES AMI-E-S ET TA FAMILLE	
3	A CONFIANCE EN TOI	
4	EST CONTENT QUAND TU TE SENS ÉPANOUIE	
5	S'ASSURE DE TON ACCORD POUR CE QUE VOUS FAITES ENSEMBLE	
6	T'IGNORE DES JOURS QUAND IL EST EN COLÈRE	
7	TE FAIT DU CHANTAGE SI TU REFUSES DE FAIRE QUELQUE CHOSE	
8	RABAISSE TES OPINIONS ET TES PROJETS	
9	SE MOQUE DE TOI EN PUBLIC	
10	TE MANIPULE	
11	EST JALOUX EN PERMANENCE	
12	CONTRÔLE TES SORTIES, HABITS, MAQUILLAGE	
13	FOUILLE TES TEXTOS, MAILS, APPLIS	
14	INSISTE POUR QUE TU ENVOIES DES PHOTOS INTIMES	
15	T'ISOLE DE TA FAMILLE ET DE TES AMI-E-S	
16	TE TRAITE DE FOLLE QUAND TU LUI FAIS DES REPROCHES	
17	«PÈTE LES PLOMBES» LORSQUE QUELQUE CHOSE LUI DÉPLAÎT	
18	TE POUSSE, TE TIRE, TE GIFLE, TE SECOUE, TE FRAPPE	
19	MENACE DE SE SUICIDER À CAUSE DE TOI	
20	TE TOUCHE LES PARTIES INTIMES SANS TON CONSENTEMENT	
21	MENACE DE DIFFUSER DES PHOTOS INTIMES DE TOI	
22	T'OBLIGE À REGARDER DES FILMS PORNOS	
23	T'OBLIGE À AVOIR DES RELATIONS SEXUELLES	
24		